

GUIDE EXPOSANT

5^{ème} SALON HABITAT VESOUL

22 au 24 février 2019 - Parc des Expositions de Vesoul

Madame, Monsieur, Cher Exposant,
Nous vous demandons de bien vouloir lire attentivement ce guide.

CONDITIONS FINANCIERES :

Envoi postal de votre règlement TOTAL à la signature de votre engagement tel que :

- un acompte de 50% TTC encaissé de suite,
- le solde des 50 % TTC restants encaissé au 23/01/2018.

PLAN DU SALON 2019 :



ORGANISATION GENERALE

1) HORAIRES DU SALON :

Vendredi 22 février : 14h-19h

Samedi 23 et Dimanche 24 février : 10h-19h

Ouverture des portes aux exposants 1h avant l'ouverture au public.

2) MONTAGE DES STANDS :

Jeudi 21 février : 8h30-18h00

Vendredi 22 février : 8h30-12h

Il sera impossible aux exposants de s'installer avant cette date et après 12h le vendredi.

3) DESCRIPTIF DES STANDS :

Surface stand de base 3 x 3 = 9 M² - Hauteur du Stand : panneau : 2.30M, Hauteur totale 2,40 M

Habillage du sol béton par une moquette de coloris possible, nous contacter rapidement pour vos besoins.

4) DEMONTAGE DES STANDS :

Dimanche 24 février : 19h00-21h.

Pour des raisons de sécurité et de respects pour nos visiteurs et exposants,

Il est formellement interdit d'entamer tout démontage avant 19h00.

Lundi 25 février : 8h00-17h00. Le parc des expositions doit être rendu impérativement vide pour 12h. Passé ce délai, CITEVENTS facturera une pénalité de 950€ aux exposants n'ayant pas retiré leur matériel et sera libre de le déplacer.

IMPORTANT : LE PARC NE DISPOSE PAS DE FENWICK. MERCI D'EN PRENDRE NOTE.

5) BADGES EXPOSANTS – INVITATIONS :

Les badges sont à retirer à l'accueil du salon avant de prendre possession des stands. Vos 50 invitations au salon ont été envoyées, vous pouvez en commander d'autres par téléphone au 03 68 00 12 28.

6) BRANCHEMENT ELECTRIQUE :

Tout branchement électrique supérieur à 1 KW fera l'objet d'une facturation supplémentaire par CITEVENTS. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir indiquer à CITEVENTS avant le salon, la puissance électrique dont vous avez besoin sur votre emplacement.

Contact Technique : Lilian MINOR 07 62 38 75 12 – lilian@tnt-events.fr

N'oubliez pas pour des raisons pratiques de prévoir des rallonges et triplettes.

7) CLOISONS DES STANDS :

La liberté de décoration est laissée à chaque responsable de stand.

Nous vous rappelons que les agrafes, les clous et le double-face sont INTERDITS.

Tout panneau dégradé fera l'objet d'une rénovation à la charge de l'exposant concerné.

8) NETTOYAGE DES STANDS :

Chaque soir, avant de quitter les stands, les poubelles, ordures, bouteilles vides, devront être mises dans des cartons et déposées dans les bennes à ordures situées à l'arrière du Parc des Expositions.

A l'issue du salon, l'emplacement du stand devra être laissé net de tout déchet et nettoyé quant à son assise au sol.

9) INTERNET :

La connexion internet vous est proposée gratuitement pendant la durée du salon. La procédure de connexion vous sera communiquée lors de la manifestation. Pour toute question relative à cette procédure, merci de prendre contact avec le Parc des Expositions de Vesoul : 03 84 96 71 11

10) PARKING EXPOSANTS :

Nous mettons à votre disposition un parking exposants à l'arrière du Parc des Expositions. Une signalétique adaptée sera faite. Nous vous demandons de respecter ce stationnement dans l'intérêt de tous et afin de privilégier le stationnement des visiteurs. **Nous vous rappelons que pour des raisons de sécurité, la voie pompier doit rester libre. Aucun véhicule ne peut stationner sous peine d'enlèvement.**

11) REGLEMENT DU SALON :

Chaque exposant dispose du règlement au dos de son dossier d'inscription. Du fait de son inscription, l'exposant reconnaît avoir pris connaissance du règlement.

Le règlement du salon est à votre disposition sur simple demande.

12) OBLIGATIONS DE L'EXPOSANTS : Agencement du stand

- Les aménagements intérieurs, tels que plafonds, plafonds suspendus, vélums ne doivent pas faire obstacle au bon fonctionnement des installations de désenfumage, ni à celles de détection et d'extinction automatiques.
- La constitution et l'aménagement des stands, et notamment leur cloisonnement et leur ossature, doivent être réalisés en matériaux de catégories M3 conformément aux dispositions de l'article AM. 15.
- Les décorations florales en matériaux de synthèses doivent être limitées. Dans le cas contraire, Ces décorations doivent être réalisées en matériaux de catégorie M2. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux salons et stands spécifiques des activités florales.
- Les revêtements horizontaux ou non, des podiums, estrades ou gradins d'une hauteur supérieure à 0,30 mètres et d'une superficie totale supérieure à 0,30 mètres carrés peuvent être réalisés en matériaux de catégorie M3. Si leur surface totale est inférieure ou égale à 20 mètres carrés, ces revêtements peuvent être réalisés en matériaux de catégorie M4.
- Les matériaux exposés peuvent être présentés sur les stands sans exigence de réaction au feu. Toutefois, si ces matériaux sont utilisés pour la décoration des cloisons ou des faux plafonds et s'ils représentent plus de 20 p; 100 de la surface totale de ces éléments, les dispositions du présent article leurs sont applicables. Cependant, ces dispositions ne s'appliquent pas aux salons et stands spécifiques de la décoration intérieure dans lesquels sont présentés des textiles et des revêtements muraux.
Il sera demandé aux exposants les différents PV de classement de leur moquette et décor intérieur des stands.

RENSEIGNEMENTS SALON HABITAT VESOUL 2016

ORGANISATION :

CITEVENTS - Tél : 03 68 00 12 28 / info@citevents.eu

Melpark 1 – 40 rue Jean Monnet – 68200 MULHOUSE

RCS MULHOUSE TI 493 537 567

Direction Générale Jérôme LAMOTTE : 03 68 00 12 28 / jlamotte@citevents.eu

Responsable Technique – Electricité.....Lilian MINOR : 07 62 38 75 12 / lilian@tnt-events.fr

Secrétariat – Comptabilité.....Audrey EHNI : 03 68 00 12 28 / info@citevents.eu

Chargé de Sécurité et Surveillance secours

M. CHARPENTIER

Parc des expositions de Vesoul

Tél. 03 84 96 71 11

PROMOTION par CITEVENTS :

Affichage urbain: Plus d'une centaine de faces réparties entre Vesoul, Luxeuil et Lure (4x3, 4m², 2m²).

Presse payante : Une du TV MAG, parution dans l'Est Républicain, la presse de Vesoul, les affiches de la Haute-Saône.

Presse gratuite : La Gazette, 70 Mag, Diversion, L'Utile à tous, Paru-Vendu.

Radios : France Bleu Besançon, Radio Star, Plein Cœur, Chérie FM et Fun Radio.

Ecrans : 37 écrans dans les grandes enseignes locales.

Street marketing : Encart dans le programme du Cinéma Majestic.

Boîtes aux lettres : Chéquiers distribués à 25 000 exemplaires dans les boîtes aux lettres à Vesoul et aux alentours.

Web : Présence sur le site internet et sur l'application mobile de l'Est Républicain, sur Réducavenue, sur les réseaux sociaux et agendas web.

Votre promotion :

Si vous-même vous avez des publicités programmées, **pensez à mentionner votre présence au salon !**

Notre campagne étant large et diversifiée, par ce rappel, vous renforcerez votre communication.

Vous pouvez également utiliser les visuels envoyés précédemment dans vos signatures de mails, sur Facebook et sur vos sites Internet.

LOCATION DE MOBILIER / AGENCEMENT DE STAND



En cas de besoins de location de mobilier (table, chaise, mange-debout, tabouret, canapé...), location de matériel (frigo, machine à café, fontaine à eau, TV...) ou de décoration (plantes, moquette, habillage des cloisons...) un service sera à votre disposition sur site durant le montage. Livraison et montage directement sur votre stand !

Nous vous conseillons de pré-réserver votre matériel en amont pour des raisons de gestion de stock et réactivité.

Contactez Maéva de TNT DESIGN

maeva@tnt-events.fr // 03 84 58 02 30 // www.tnt-design.fr

Consultez le catalogue : <http://catalogue.tnt-design.fr> ou demandez-le par mail !

Ces rappels ont pour objectif de faciliter le bon déroulement de notre manifestation avec le maximum d'efficacité.

Nous vous remercions de votre confiance et restons à votre entière disposition pour toute autre information que vous jugeriez utile.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Exposant, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe CITEVENTS